

Politique municipale en activité physique, sport et plein air



Rouyn-Noranda
*une ville active
et en santé*



Ville de
Rouyn-Noranda



Table des *m*atières

Mot du maire	p. 2
Mot du président du comité	p. 3
Lexique	p. 4
Mission	p. 5
1. Fondements	p. 5
1.2 L'importance d'un mode de vie physiquement actif	
1.3 Un immense territoire d'exception	
1.4 Réalité démographique	
1.5 L'activité libre et spontanée : une réalité	
2. Principes directeurs	p. 9
2.1 L'importance de la reconnaissance des ressources humaines	
2.2 Infrastructures : un défi permanent	
2.3 Événements : des retombées positives	
2.4 Déploiement sur tout le territoire	
3. Objectifs de la politique	p. 11
3.1 Favoriser un mode de vie physiquement actif	
3.2 Privilégier le bénévolat	
3.3 Soutenir le partenariat et la concertation	
3.4 Encourager la tenue d'événements	
3.5 Développer des opportunités en matière de plein air	
3.6 Offrir des infrastructures appropriées	
Rôle et partage des responsabilités	p. 17
Mise en œuvre	p. 19
Les comités	p. 20



Rouyn-Noranda, une ville active et en santé

L'existence même d'un gouvernement municipal se résume à pourvoir au bien-être de ses concitoyennes et de ses concitoyens.

Rouyn-Noranda fait office de pionnière à ce chapitre. Première ville en Amérique à adhérer au concept de « Ville et Villages en santé » en 1987, le chemin parcouru depuis lors témoigne de son désir d'améliorer constamment la qualité de vie de sa population.

Avec cette nouvelle « Politique municipale en activité physique, sport et plein air », nous venons consacrer cette volonté d'accompagner nos concitoyennes et concitoyens dans l'acquisition et le maintien de meilleures habitudes de vie, ceci dans un souci de développement durable.

Tous les membres du conseil municipal considèrent qu'investir dans la santé globale de la population demeurera toujours rentable pour notre communauté.

Rouyn-Noranda, immense territoire propice à l'activité physique, au sport et au plein air, demeure la ville idéale pour mettre en œuvre, au fil des ans, les grandes orientations contenues dans cette politique.

Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont participé au comité de travail présidé par le conseiller municipal du district de Granada, Monsieur Luc Lacroix.

Cette politique est le fruit de multiples consultations auprès de différents groupes représentatifs, c'est au nom de toute la population que je leur témoigne ma reconnaissance. En participant activement à cette démarche, ils nous assurent de la cohérence et de la pertinence de cette nouvelle Politique municipale en activité physique, sport et plein air.

Le maire,



Mario Provencher



Mot du **p**résident du comité

Pour l'élaboration de la politique en activité physique, sport et plein air. Rouyn-Noranda, une ville active et en santé

Citoyennes et citoyens de Rouyn-Noranda, imaginez une ville active et en santé. Imaginez une ville où les citoyens auraient fait le choix de contrer l'obésité et la sédentarité en adoptant un mode de vie physiquement actif.

Aujourd'hui, c'est à titre d'élu municipal, mais aussi à titre d'intervenant depuis 30 ans en activité physique que je veux vous inviter à partager cette vision avec moi. Nos citoyens ne sont pas tous en santé et on doit faire quelque chose pour renverser la tendance. Votre conseil municipal a réagi en décidant de se doter d'un outil majeur pour remédier à la situation : une Politique municipale en activité physique, sport et plein air.

Au cours des derniers mois, nous avons consulté les principaux acteurs de notre communauté œuvrant en activité physique et en sport, autant au plan civil que scolaire, ainsi que les passionnés de plein air. Ce fut le début d'une nouvelle concertation qui se perpétuera, je le souhaite, dans le temps et qui permettra peut-être d'établir une nouvelle vision, une nouvelle culture de l'activité physique à Rouyn-Noranda.

Nous faisons le pari que la volonté politique et la démarche de la Ville de Rouyn-Noranda à cet égard deviendront des leviers puissants et structurants dans la communauté, permettant ainsi de compter une population plus active qui est le reflet d'une ville en santé où il fait bon vivre, s'établir et bouger.

Sincèrement,



Luc Lacroix,

Conseiller municipal
Ville de Rouyn-Noranda,
district de Granada
Président du comité sur la Politique
municipale en activité physique,
sport et plein air



Activité physique

Une activité au cours de laquelle on a recours aux ressources physiques du corps pour effectuer des mouvements. Au quotidien, chaque individu exécute une multitude de mouvements, de tâches, de déplacements et d'activités diverses produisant une dépense énergétique plus élevée que le métabolisme en repos et qui ont des effets bénéfiques sur la santé.

Mathieu Warnet-Pelletier



4



Sport

Une activité physique requérant à la fois de l'effort et de l'habileté, réglementée, pouvant être très organisée ou relativement non structurée, qui se présente sous forme de jeu ou de compétition pratiquée en vue d'un enjeu et selon des règles écrites et l'esprit sportif. Au Québec, on reconnaît quatre niveaux de pratique, soit l'initiation, la récréation, la compétition et l'excellence.

Plein air

Le plein air regroupe les activités pratiquées dans un cadre qui suppose une prise de contact directe avec les composantes de la nature, dans un environnement où l'on favorise le respect et l'intégrité des lieux. Le plein air donne la possibilité de pratiquer une multitude d'activités accessibles dans une pratique encadrée ou de libre participation.

Hugo Lacroix



La Ville de Rouyn-Noranda, maître d'œuvre sur son territoire, désire maintenir ou améliorer la qualité de vie de ses citoyens en favorisant la pratique régulière de l'activité physique, du sport et du plein air.

1. Fondements

1.1 Villes et villages en santé

En 1987, Rouyn-Noranda a été la première ville en Amérique du Nord à s'engager dans une démarche de ville en santé, démarche qui vient soutenir la municipalité dans sa volonté d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyennes et citoyens. À travers le monde, ce sont maintenant des milliers de villes et de villages qui sont liés à ce mouvement.

« Une ville en santé prend soin de son environnement physique et social et l'améliore continuellement; elle mobilise les ressources de la communauté pour renforcer les capacités de ses citoyens à s'entraider dans les activités courantes de la ville et à réaliser chacun leur plein potentiel » (Handcock & Duhl - 1986).

Ce concept repose sur deux caractéristiques principales, soit la reconnaissance de l'importance et de la portée des décisions des élus municipaux sur la santé des personnes par l'amélioration de la qualité de vie, ainsi que la concertation dans le développement des initiatives. Rouyn-Noranda se distingue aujourd'hui par son dynamisme et par sa capacité à faire face à ses difficultés et à développer de nouveaux projets. Le rôle du conseil municipal en regard des questions ayant un impact sur la santé de la population est essentiel et le travail concerté des intervenants s'est avéré jusqu'à maintenant très rentable, ce qui a permis la réalisation de nombreux projets. Ville en santé, qui joue un rôle rassembleur et facilitateur, agit aussi comme conseiller auprès des élus municipaux.



1.2 L'importance d'un mode de vie physiquement actif

Vivre en forme et en santé est intimement lié à la qualité de vie des citoyens. Sources de plaisir et de santé, les activités physiques, de sport et de plein air procurent un bien-être psychologique à ses adeptes, en plus de favoriser une vie socialement active. Bouger permet le dépassement de soi et fournit l'occasion de découvrir et d'actualiser ses capacités physiques, que ce soit au plan individuel ou collectif. De concert avec les organismes présents sur son territoire, la Ville de Rouyn-Noranda offre bon nombre d'activités physiques, sportives et de plein air. Malgré ce fait, on constate que plusieurs citoyens demeurent inactifs. C'est pourquoi il est impératif de convenir collectivement de l'importance de combattre la sédentarité en se donnant, tout simplement, les moyens de bouger. Il va sans dire qu'une communauté en santé constitue une richesse inestimable pour la société tout entière.

1.3 Un immense territoire d'exception

La Ville de Rouyn-Noranda se distingue par l'accessibilité de lieux où il est possible de pratiquer des activités physiques, sportives et de plein air, en milieu rural comme en milieu urbain. Très souvent, on peut s'y adonner à quelques pas de chez soi. Rouyn-Noranda, qui regroupe une zone urbaine et neuf communautés rurales, occupe un vaste territoire de 6 435 km², soit treize fois l'île de Montréal. On y dénombre plus de 625 lacs. La topographie particulière, la proximité de la nature, les nombreux parcs, sentiers pédestres et espaces verts laissent libre cours à l'imagination de ceux et celles qui désirent profiter de ces ressources associées au plein air. Le contraste de nos saisons permet d'apprécier pleinement chaque moment en modulant la pratique des activités selon le temps de l'année qui y est consacré.



1.4 Réalité démographique

Les données démographiques nous indiquent qu'un segment important de la population sera plus âgé dans les prochaines années. Le citoyen aîné est conscient que l'activité physique a un impact positif sur sa mobilité et son autonomie et qu'elle diminue les risques de maladie, tout en améliorant sa qualité de vie physique et mentale. La Ville, consciente de cette nouvelle réalité, proposera des services adaptés à ces citoyens.

D'autre part, l'offre de services aux adolescents constitue aussi un défi de taille. De plus en plus sédentaire, cette tranche de la population présente des capacités physiques qui peuvent nous inquiéter, voire nous alarmer. Il va de soi que la Ville poursuivra son association avec les différents partenaires du monde de la santé et de l'éducation afin de promouvoir de saines habitudes de vie chez les adolescents et pour les inciter à adopter un mode de vie actif.



Depuis quelques années, la Ville de Rouyn-Noranda enregistre une importante hausse des naissances sur son territoire. On observe également que de plus en plus de familles ont trois, quatre et même cinq enfants ou plus. Cette prolificité laisse envisager un avenir prometteur pour notre communauté. Les besoins des familles sont multiples et la conciliation travail-études-famille-loisirs demeure un défi quotidien. De plus, la participation aux activités physiques, sportives et de plein air resserre les liens dans la cellule familiale et donne lieu à des moments de complicité entre les générations. La Ville sera attentive aux idées novatrices qui favoriseront l'instauration d'une culture de la pratique régulière de l'activité physique, du sport et du plein air chez tous les membres de la famille.





1.5 L'activité libre et spontanée : une réalité

Le sport organisé fait place, de plus en plus, à l'activité physique libre et spontanée. Nous sommes à même de constater que la population aime bouger de façon non encadrée, dans un esprit récréatif plutôt que compétitif. Depuis quelques années, on dénote une augmentation significative de la pratique de la course, du cyclisme, de la marche, de la randonnée pédestre et de la raquette. La simplicité et l'absence de contraintes de temps semblent plaire à plusieurs. Sensible à cette tendance, la Ville, à l'écoute des besoins de ses citoyens, devra poursuivre la mise en place de nouveaux équipements et infrastructures dédiés aux activités libres et spontanées.

La Source



2. Principes directeurs

2.1 L'importance de la reconnaissance des ressources humaines

Le potentiel humain, en ce qu'il représente d'engagement, de dévouement et d'implication, est essentiel à l'organisation des activités physiques, sportives et de plein air. L'offre de services est directement liée aux personnes qui s'investissent dans leur communauté. Les bénévoles et les professionnels qui œuvrent au sein des organismes le font avec cœur, c'est cet engagement qui permet de développer une offre de grande qualité en ce domaine. La Ville de Rouyn-Noranda reconnaît que plusieurs organisations ont de la difficulté à recruter un nombre suffisant de bénévoles, ce qui a pour effet de les fragiliser. C'est pourquoi la Ville se préoccupera davantage de l'engagement de ses citoyens en contribuant au soutien et à la reconnaissance de ces ressources humaines indispensables.



2.2 Infrastructures : un défi permanent

Améliorer et consolider nos acquis tout en développant de nouvelles infrastructures de qualité en mesure de répondre aux besoins exprimés par la population, voilà le défi que doit relever notre communauté. C'est cette préoccupation qui guidera nos actions devant favoriser la pratique régulière de l'activité physique, du sport et du plein air, ceci dans un environnement accessible, sain et sécuritaire. La Ville, qui tient compte des besoins de sa population, développera les infrastructures et les équipements nécessaires à cette pratique, selon ses capacités financières et en collaboration avec les partenaires du milieu.



2.3 Événements : des retombées positives

Les événements tenus sur notre territoire ont toujours un effet positif, que ce soit par l'augmentation des inscriptions, la valorisation d'un mode de vie physiquement actif ou la mobilisation des bénévoles. De plus, les retombées économiques potentielles et la promotion touristique qui en découle font en sorte que la Ville de Rouyn-Noranda doit encourager la tenue de tels événements.

2.4 Déploiement sur tout le territoire

Bien que notre grande communauté regorge de ressources permettant la pratique de l'activité physique, du sport et du plein air, l'étendue du territoire est une réalité dont il faut tenir compte. La participation de la population est influencée par la capacité d'y avoir accès dans un environnement immédiat. La Ville vise à réduire les obstacles à la participation des citoyens, notamment en milieu rural. Elle encourage les initiatives novatrices et sensibilise les organismes actifs en ce domaine à la réalité des quartiers ruraux de Rouyn-Noranda.



3. Objectifs de la politique

3.1 Favoriser un mode de vie physiquement actif

3.1.1 Offrir un milieu de vie propice à la pratique de l'activité physique, du sport et de plein air

- Augmenter la participation de la population en faisant la promotion des équipements, infrastructures et services municipaux mis à sa disposition;
- Adopter des stratégies de sensibilisation qui présentent l'activité physique, le sport et le plein air comme une valeur collective reconnue dans la communauté de Rouyn-Noranda;
- Maintenir et développer des programmations et des services diversifiés, notamment pour les personnes âgées, les adolescents et les personnes vivant avec un handicap;
- Favoriser la participation du plus grand nombre afin de soutenir l'émergence d'une culture de l'activité physique, du sport et du plein air.



3.1.2 Diffuser et promouvoir les services et les programmes

- Collaborer avec les partenaires des réseaux de la santé et de l'éducation, ainsi qu'avec les organismes sportifs, afin de développer des activités de communication qui sensibiliseront les citoyens sédentaires à l'importance de pratiquer régulièrement des activités physiques, sportives et de plein air;
- Collaborer avec les organismes dans la promotion de leurs activités, de leurs événements ou de leurs programmations en lien avec l'activité physique, le sport et le plein air;
- Collaborer avec les organismes à la promotion de saines habitudes alimentaires;
- Faciliter l'accès aux outils de communication afin de rejoindre le plus grand nombre de personnes et de clientèles.

3.1.3 Développer la pratique libre et spontanée de l'activité physique, du sport et du plein air

- Élargir l'offre d'activités pouvant être pratiquées librement par l'ensemble de la population, notamment en favorisant le développement des parcs, espaces verts et sentiers récréatifs.

3.1.4 Promouvoir une culture du transport actif

- Sensibiliser la population au transport actif;
- Assurer la mise en place d'équipements facilitant le transport actif;
- Augmenter le nombre de kilomètres de voies cyclables.



3.2 Privilégier le bénévolat

3.2.1 Reconnaître et soutenir le bénévolat

- Faciliter le travail des bénévoles en offrant un guichet unique lorsque des services municipaux sont requis pour l'organisation d'activités;
- Développer une politique de reconnaissance des organismes et des bénévoles qui oeuvrent en activité physique, sport et plein air.

3.3 Soutenir le partenariat et la concertation

3.3.1 Consolider le partenariat

- Favoriser le partage des responsabilités entre la Ville et ses partenaires afin de maximiser l'utilisation des équipements et infrastructures dédiés à la pratique de l'activité physique, du sport et du plein air;
- Renforcer le partage des responsabilités entre la Ville et ses partenaires afin de maintenir et même bonifier l'offre en activité physique, sportive et de plein air;
- Assurer la présence de la Ville en tant que partenaire qui collabore aux travaux des tables en ce qui a trait aux saines habitudes de vie;
- Développer, en collaboration avec les partenaires du milieu, les quatre types d'environnement – physique, politique, socioculturel et économique – qui favorisent l'adoption d'un mode de vie physiquement actif.

3.3.2 Valoriser la concertation

- Privilégier la concertation comme outil de planification avec nos partenaires afin d'assurer la cohésion et la complémentarité des interventions ayant trait à l'activité physique, au sport et au plein air.





3.4 Encourager la tenue d'événements

3.4.1 Favoriser la tenue d'événements mobilisateurs pour une participation massive aux activités physiques, sportives et de plein air

- Encourager la population, active ou inactive, à vivre un moment agréable au contact de l'activité physique, du sport et du plein air;
- Faciliter le traitement des demandes acheminées à la Ville par les organisations lors de la tenue d'événements de masse.

3.4.2 Soutenir les festivités populaires offrant la possibilité de pratiquer des activités physiques, sportives ou de plein air

- Soutenir les organisations qui proposent la pratique d'une activité physique dans leur programmation;
- Reconnaître les efforts qui sont déployés pour démocratiser la pratique de l'activité physique, du sport et du plein air.



3.4.3 Encourager la tenue de manifestations majeures, d'envergure régionale, provinciale ou nationale, qui contribuent au développement d'une ou de plusieurs disciplines en lien avec l'activité physique, le sport et le plein air

- Faire connaître les capacités d'accueil pour la tenue d'événements majeurs à Rouyn-Noranda;
- Demeurer proactif en soutenant les organismes qui désirent soumettre leur candidature en vue de l'obtention d'un événement majeur;
- Mettre en place des mécanismes de planification stratégique en prévision de la tenue d'événements majeurs.

3.5 Développer des opportunités en matière de plein air

3.5.1 Mettre en valeur notre patrimoine naturel

- Faire connaître les activités de plein air accessibles sur le territoire;
- Encourager les citoyens, qu'ils vivent en milieu urbain ou en milieu rural, à découvrir les trésors naturels que recèle le territoire.



Nancy Larivière



3.6 Offrir des infrastructures appropriées

3.6.1 Assurer le maintien de la qualité des infrastructures municipales existantes

- Assurer la sécurité des lieux;
- Voir à optimiser l'utilisation des sites d'activité physique, de sport et de plein air.

3.6.2 Consolider et développer des infrastructures destinées à la pratique libre et spontanée

- Harmoniser le développement de nouvelles infrastructures ou équipements avec les nouvelles tendances en activité physique, sport et plein air.

3.6.3 Privilégier l'implantation d'infrastructures et d'équipements polyvalents

- Mettre en place des installations sportives à vocations multiples afin d'en assurer une utilisation optimale et diversifiée.

3.6.4 Développer les infrastructures en fonction de la croissance projetée de la ville

- Planifier collectivement, soit la Ville et ses partenaires, le développement des infrastructures au bénéfice de l'ensemble de la population.

3.6.5 Favoriser le partenariat avec les différents paliers de gouvernement et les entreprises privées pour soutenir l'aménagement de nouvelles infrastructures

- Encourager la mobilisation des partenaires publics et privés en vue de l'ajout d'infrastructures sur le territoire de Rouyn-Noranda.



Rôle et parta^ge des responsabilités

C'est toute la population de Rouyn-Noranda qui doit se sentir interpellée devant la nécessité d'adopter un mode de vie physiquement actif et qui doit être partie prenante de ce mouvement que nous voulons encourager. Nous devons nous préoccuper de la qualité de vie des citoyennes et des citoyens qui vivent sur notre territoire et ce que nous proposons, c'est une approche globale vers un mieux-être collectif.

La Ville de Rouyn-Noranda reconnaît le rôle prépondérant des organismes qui agissent en matière d'activité physique, de sport et de plein air sur son territoire.

La Ville de Rouyn-Noranda reconnaît également l'importance du rôle joué par les organisations publiques et privées qui sont actives dans les sphères de l'activité physique, du sport et du plein air afin de rendre la population plus active.

La politique de reconnaissance des organismes permettra de consolider les relations entre la Ville et les organismes qui sont actifs en ce domaine. Soucieuse de répondre à leurs besoins en uniformisant ses services d'accompagnement, la Ville désire soutenir les initiatives et assurer le développement de l'offre en matière d'activité physique, de sport et de plein air.



1. La Ville de Rouyn-Noranda :

- 1.1 Exerce un rôle de leader en matière d'activité physique, de sport et de plein air;
- 1.2 Gère de façon responsable, optimale et transparente les plateaux et infrastructures en activité physique, sport et plein air, et ce, dans le meilleur intérêt de toute sa population;
- 1.3 Offre des services et des programmes en activité physique, sport et plein air;
- 1.4 Soutient les organismes dans le maintien ou le développement d'une offre en activité physique, sport et plein air;
- 1.5 Assure le maintien de la qualité des infrastructures dédiées à la pratique d'activités physiques, de sports et de plein air;
- 1.6 Rédige, applique et actualise la politique de reconnaissance des organismes;
- 1.7 Assure le suivi de la politique municipale en activité physique, sport et plein air.

2. Les organismes et les organisations des secteurs publics et privés :

- 2.1 Offrent des services et des programmes en activité physique, sport et plein air;
- 2.2 Agissent comme partenaires;
- 2.3 Participent à l'offre d'infrastructures ou d'équipements.





La politique municipale en activité physique, sport et plein air se veut un projet de communauté de premier plan. Nous sommes convaincus que nous serons en mesure d'aider la population de Rouyn-Noranda à maintenir ou à améliorer sa qualité de vie par l'adoption d'un mode de vie physiquement actif.

Cette politique se veut mobilisatrice et visionnaire. Un plan d'action permettra de cibler des moyens que la Ville mettra en oeuvre pour atteindre les objectifs qui y sont définis. Cette démarche s'articulera autour de gestes déjà posés auxquels s'ajouteront des interventions planifiées dans une vision à court, moyen et long terme. Une évaluation annuelle permettra de mesurer l'atteinte des objectifs contenus dans cette politique afin de poursuivre ou d'adapter les actions qui en découlent.

La mise en œuvre de cette politique repose sur la capacité de la communauté à partager une même vision et sur la volonté de travailler tous ensemble à l'atteinte de ce but ultime que nous visons, celui de faire bouger la population. Le présent document se veut une représentation réaliste des désirs et des aspirations de la population de Rouyn-Noranda en matière d'activité physique, de sport et de plein air. Un comité permanent en activité physique, sport et plein air sera créé afin d'assurer le suivi de cette politique. Au besoin, il agira à titre de comité consultatif auprès du conseil municipal.

La politique municipale en activité physique, sport et plein air est le fruit d'une démarche entreprise en janvier 2011. Elle résulte de la volonté affirmée du conseil municipal de se positionner comme un acteur qui joue un rôle significatif dans le développement, chez ses citoyens, d'un mode de vie physiquement actif.

COMITÉ DE COORDINATION

- Luc Lacroix, conseiller municipal et président du comité
- André Tessier, conseiller municipal
- Guy Parent, directeur des Services communautaires et de proximité
- Paul Hurtubise, directeur du Service des arénas
- Gérard Pâquet, directeur du Service de l'animation en loisir et espaces verts
- Martin Rochette, coordonnateur du Service de l'animation en loisir
- Geneviève Tétreault, coordonnatrice de la politique municipale en activité physique sport et plein air

COMITÉ CONSULTATIF

- Pierre Cartier, représentant du secteur plein air
- Sylvain Charlebois, représentant du sport étudiant
- François Chevalier, représentant des sports individuels
- Serge Hurtubise, représentant du sport collégial
- Annie Leclerc, représentante du Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda
- René Mercure, représentant des citoyens
- Michel Morin, représentant des sports d'équipe
- Christine Murray, représentante des sports individuels
- Lisette Savard, représentante du secteur rural
- Laurent Juteau, coordonnateur de l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue
- Jean-Paul Schott, représentant des sports d'équipe
- Paul St-Amant, représentant de Kino-Québec

Service de l'animation en loisir et espaces verts

201, avenue Dallaire, local 266

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4T5

819 797-7101

loisirs@rouyn-noranda.ca



Ville de
Rouyn-Noranda

100, rue Taschereau Est C. P. 220

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3

819 797-7110 (reconnaissance vocale)

819 797-7111 (réception de l'hôtel de ville)

www.rouyn-noranda.ca



Imprimé sur du papier contenant
100 % de fibres postconsommation

100 %

